

enq. Port ouat du bivan du Collège.

- L'autheur P.E.D.F. a y embuuni un port de transformation. P.E.D.F. furoat on afaire des digues substruction à recueillir pour certains un outrage de colle nature et des betons essentiels.

Approuvé à l'unanimité.

X M. Esteban au nom de l'E.D.F. expose la necessité de construire un port de transformation et d'urgence dans le quartier du Collège. Plusieurs explications accordées par le Collège (voir vol) mais ont du être abandonnées en raison des difficultés techniques.

L'embellissement venait surtout en rapport avec la question de l'entretien de la voie de la rue. Une succession fut entreprise. Le syndicat du Port a donné son avis favorable à une dérogation au cahier des charges du Port interdisant une construction à moins de 2m de la limite. Et de même du service de voirie est de même à donner son avis favorable.

P.E.D.F. demande à la fille de lui céder une bande de terrain de 37m<sup>2</sup>30 et pour son affaire du cahier de dépenses qui devra être établi, des autorisations nécessaires à la construction et des services essentiels car de la voirie.

M. P. Jean demande à l'ingénieur Académique et d'attendre un projet.

Le dossier est en cours et l'avis favorable sera communiqué dès que possible.

## II Morts

a) Aménagement de gradins et d'une entrée au Diorama du Parc. M. M. Galland qui a fait les plans

du Parc de verdure a été chargé en ce

d'assurer l'entretien de cette partie du Parc, d'étudier un projet d'aménagement du Parc

et de faire les plans de ce projet.